



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/03/2017

Dossier complet le :

03/03/2017

N° d'enregistrement :

F-093-17-C-0026

1. Intitulé du projet

Projet d'extension du vignoble du Clos Sainte Magdeleine (AOC Cassis) sur une parcelle contiguë à l'exploitation viticole existante.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL Société d'Exploitation du Clos Sainte Magdeleine

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Jonathan SACK - Gérant

RCS / SIRET

7 8 9 | 8 1 7 | 9 0 5 | 0 0 0 1 9

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
51 a)	Défrichement portant sur une superficie totale inférieure à 25 hectares et supérieure à 0,5 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'extension du vignoble du Clos Sainte Magdeleine (AOC Cassis) sur une parcelle contiguë à l'exploitation existante.

La demande porte sur le défrichement d'une zone de 2 hectares environ sur une parcelle de 11,31ha au total. La plantation de vignes permettra notamment la remise en culture des terrasses autrefois existantes et aujourd'hui en friche.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- La mise en valeur agricole au sein du Parc National des Calanques : La remise en culture de terrasses autrefois existantes (environ 2/3 de l'emprise du projet) aujourd'hui en friches, par la plantation de vignes s'inscrit dans la valorisation du patrimoine agricole français. Le vignoble cassidain - classé AOC depuis 1936 - est le seul vignoble totalement intégré au sein d'un Parc National. De plus, toute la production de vin du Clos Ste Magdeleine est certifiée en Agriculture Biologique.
- Le redéploiement de la viticulture sur la commune de Cassis : Le projet permettrait au Clos Ste Magdeleine de s'agrandir de 2ha sur une parcelle mitoyenne, portant ainsi sa surface totale exploitée de 11,7ha à 13,7ha. Il s'inscrit dans la redynamisation du vignoble cassidain dont la surface actuelle est de 215ha alors qu'en 1950 elle était de 250ha.
- La protection de l'environnement. Le secteur du Pas de la Colle est fortement exposé aux incendies. La plantation de vignes sur le site permettra de réduire le risque de propagation d'incendie sur le Cap Canaille.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux se déroulera sur une période de quelques mois, et comprendra :

- le défrichage
- des travaux de terrassement pour la remise en état des restanques
- la plantation des vignes

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet s'inscrira dans la gestion habituelle du Clos Sainte Magdeleine, à savoir :

- Culture de la vigne en agriculture biologique
- Entretien de la vigne
- Récolte manuelle

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- autorisation de défrichement au titre du code forestier
- autorisation au titre du site classé Cap Canaille
- autorisation de droits de plantation de vignes

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher : 2 hectares environ	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CASSIS

Parcelle BB1

Lieu-dit Canaille

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Cassis
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aire d'adhésion du Parc National des Calanques (tout le vignoble cassidain est situé en aire d'adhésion du PNC)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêts (PPRif) en cours d'élaboration
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de la zone d'un site Natura 2000. Il se situe à proximité immédiate du site Natura 2000 "Calanques et îles marseillaises, Cap Canaille et massif du Grand Caunet"
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le site classé du Cap Canaille.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur du Pas de la Colle est fortement exposé aux incendies. La remise en culture de friches par la plantation de vignes permettra de réduire le risque de propagation d'incendie sur le site du Cap Canaille.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que mon projet devrait être dispensé d'étude d'impact environnemental pour les raisons suivantes. La vocation du projet est de remettre en culture des terrasses autrefois existantes, par la plantation de vignes, sans aucune construction ou bâti. Le projet respecte donc l'affectation du terrain en zone NCL, zone naturelle dédiée exclusivement à l'exercice d'activités agricoles. Il répond aux orientations des documents d'urbanisme en vigueur. La révision simplifiée du PLU de Cassis approuvée le 22/12/2005, après examen de la Commission des Sites, identifie le site en zone d'extension du vignoble, permettant aussi de jouer un rôle de coupe feu en cas d'incendie. Le SCOT approuvé le 29/06/2012 préconise la conservation du zonage agricole et l'extension de zones plantées. La destination du site et son insertion paysagère ont donc déjà été validé par les services de l'Etat.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Les annexes complémentaires jointes permettent :

1) L'identification de restanques existantes sur le site du projet

- Annexe 8.7.1.a : photo aérienne de 1945 montrant des restanques existantes sur une partie de l'emprise du projet

- Annexe 8.7.1.b : photo du site du projet défriché en 2007 montrant des restanques existantes

2) La visualisation du rôle de pare feu des vignes existantes lors de l'incendie de 1982 sur le Cap Canaille

- Annexe 8.7.2 : photo de l'incendie de 1982 sur le Cap Canaille

3) L'inscription du projet dans les orientations des documents d'urbanisme en vigueur

- Annexe 8.7.3 : annexe de la révision simplifiée du PLU de Cassis approuvé le 22.12.2005 "Quartiers du Revestel/Pas de la Colle" préconisant la remise en culture de friches, et l'extension du vignoble.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cassis

le, 2 mars 2017

Signature



Ire ci-dessus

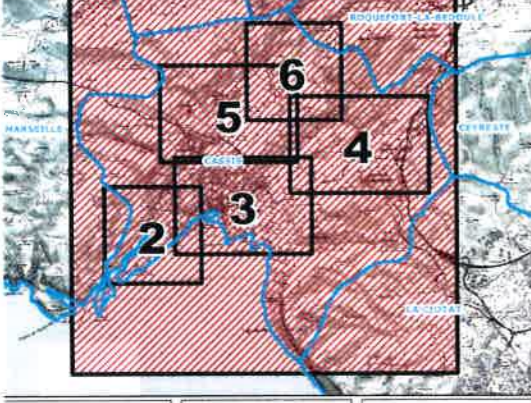
PLAN DE SITUATION AU 1/25000



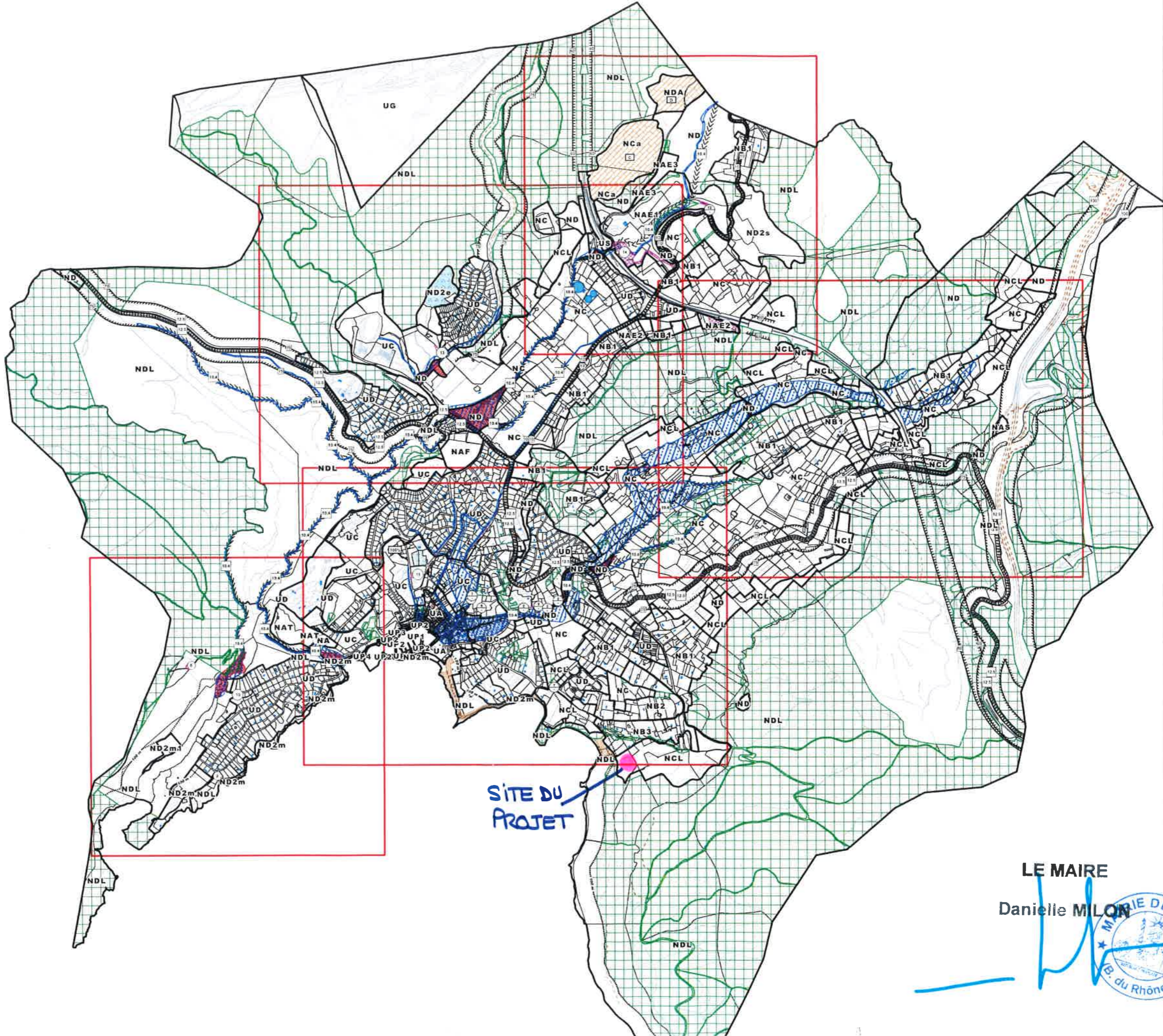
ANNEXE 8.1.2 a)



Tableau d'assemblage



URBANISME	PATRIMOINE	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> Zone d'habitat individuel Zone d'habitat collectif Zone d'habitat collectif à caractère social Zone d'habitat individuel à caractère social Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie supérieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Zone d'habitat individuel à caractère social - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure 	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine à protéger et nombre de propriétés Patrimoine architectural Patrimoine paysager Patrimoine environnemental Patrimoine culturel Patrimoine historique Patrimoine industriel Patrimoine agricole Patrimoine maritime Patrimoine fluvial Patrimoine forestier Patrimoine sportif Patrimoine religieux Patrimoine scolaire Patrimoine universitaire Patrimoine hospitalier Patrimoine militaire Patrimoine industriel - partie inférieure Patrimoine industriel - partie supérieure Patrimoine industriel - partie inférieure - partie supérieure Patrimoine industriel - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Patrimoine industriel - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure 	<ul style="list-style-type: none"> Risque inondation Risque incendie Risque explosion Risque chute d'objet Risque explosion - partie inférieure Risque explosion - partie supérieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Risque explosion - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure
DIVERS	<ul style="list-style-type: none"> Frontière communale Frontière intercommunale Frontière départementale Frontière nationale Frontière internationale Frontière de commune déléguée Frontière de commune associée Frontière de commune nouvelle Frontière de commune regroupée Frontière de commune fusionnée Frontière de commune jointe Frontière de commune rattachée Frontière de commune transférée Frontière de commune transférée - partie inférieure Frontière de commune transférée - partie supérieure Frontière de commune transférée - partie inférieure - partie supérieure Frontière de commune transférée - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Frontière de commune transférée - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure 	<ul style="list-style-type: none"> Risque inondation - partie inférieure Risque inondation - partie supérieure Risque inondation - partie inférieure - partie supérieure Risque inondation - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure Risque inondation - partie inférieure - partie supérieure - partie inférieure - partie supérieure



SITE DU PROJET

LE MAIRE

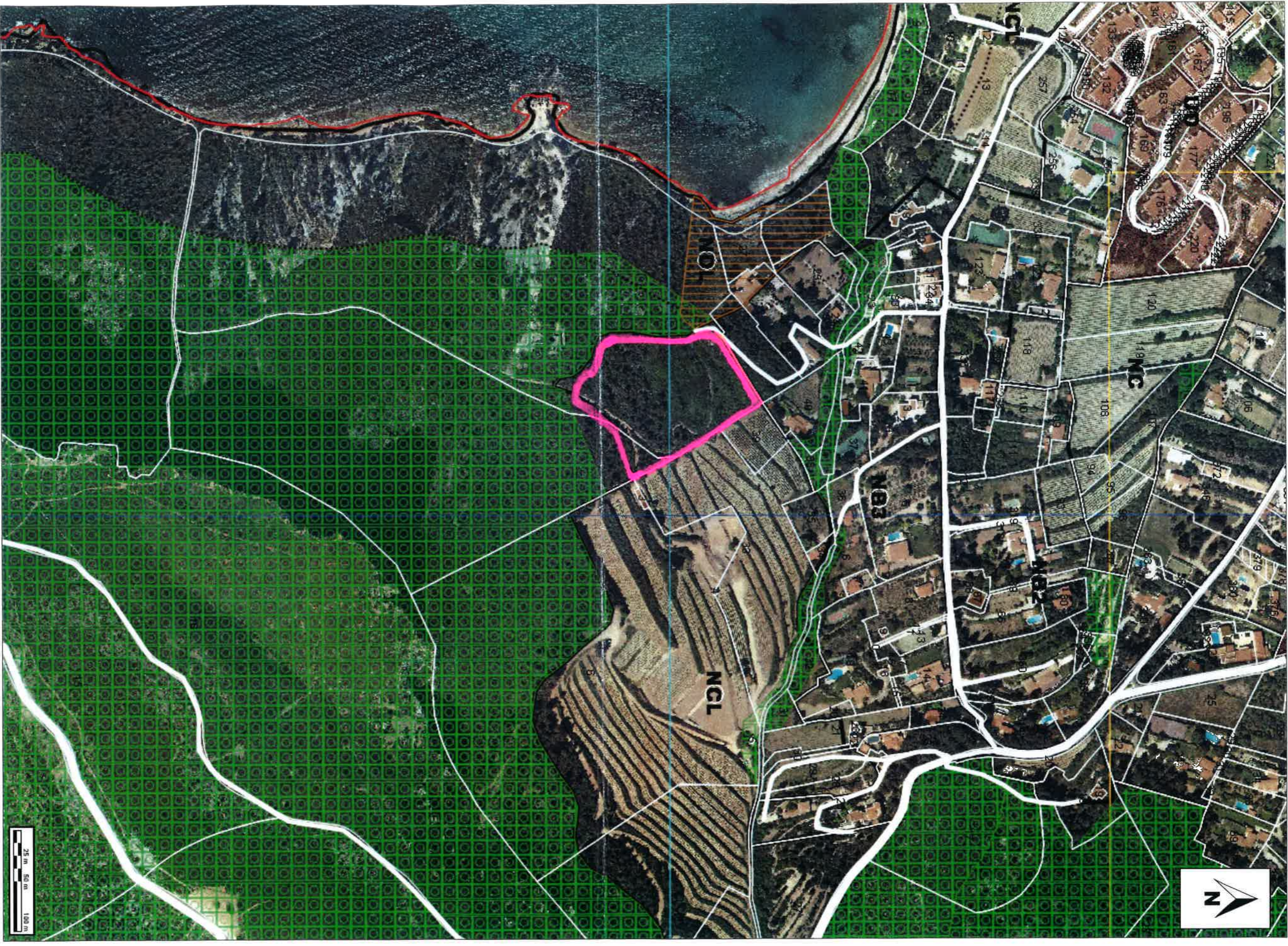
Danielle MILON



[Handwritten signature of Danielle Milon]

Zone de titre éditable

ANNEXE 8.1.2 c)



Commentaires

Date : 22/8/2016

Echelle : 1/3638

Données issues du SIG MPM/VDM

 Emprise du projet



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 33' 49" E

Latitude : 43° 12' 27" N

ANNEXE 8.1.3 Localisation cartographique des prises de vue permettant de situer le projet dans l'environnement

PHOTO 8.1.3.a Vue éloignée (2016)
prise de vue du Bau de la Saoupe



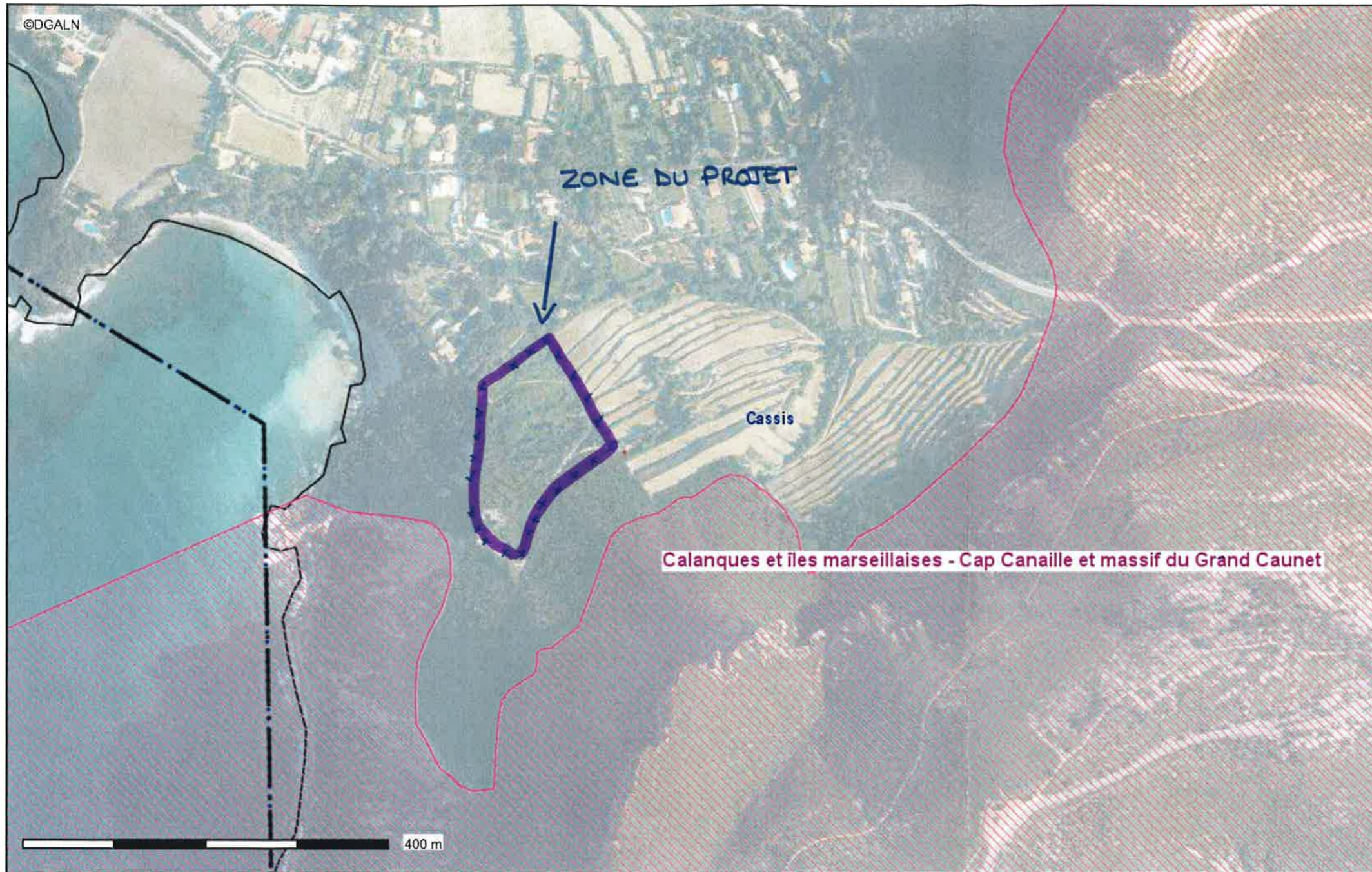
PHOTO 8.1.3.b Vue rapprochée (2016)

vue aérienne



ANNEXE 8.1.6

Sites Natura 2000



Conception : DGALN
Date d'impression : 05-01-2017

-  Zone économique exclusive (ZEE);
-  Zone de protection écologique (ZPE);
-  Limite de département
-  Limite de la commune
-  Site d'intérêt communautaire (SIC)
-  Zone de protection spéciale (ZPS);

 **ZONE DU PROJET**

Description :
Données au 01/05/2015
Source : MNHN/INPN
Réalisation : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

Carte publiée par l'application CARTELIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP2I (DOM/ETER)



7-16-2014
C. D. P. 214

ANNEXE 8.7.1.b Photo du site du projet défriché en 2007
Identification de restanques existantes
Vue du Bau de la Saoupe



ANNEXE 8.7.2 : INCENDIE - CAP CANAILLE 1982



**Les vignes du Clos Sainte Magdeleine
ont clairement joué un rôle de coupe-feu**



QUARTIERS DU REVESTEL PAS DE LA COLLE

Annexe N°3

ANNEXE 8.7.3

annexe de la révision
simplifiée du PLU de
Cassis approuvé le
22.12.2005

Site 9 :
Supprimés : 1,18 ha
Gagnés : 0,40 ha

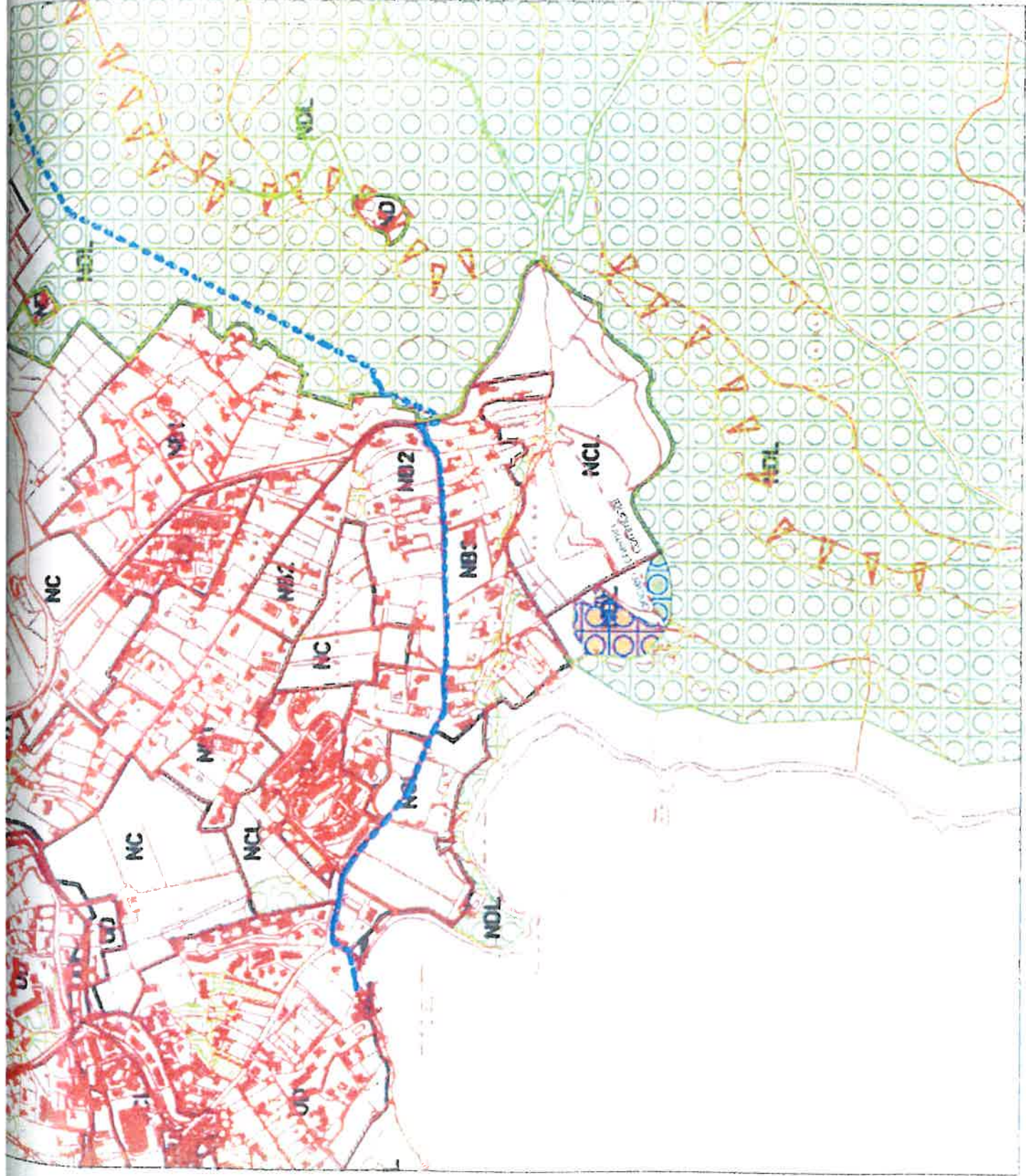
--- Limite du site classé

■ Espaces Boisés Classés gagnés

■ Espaces Boisés Classés supprimés sur le site étudié et adaptation du zonage

■ Espaces Boisés Classés conservés

0 m 100 m 200 m



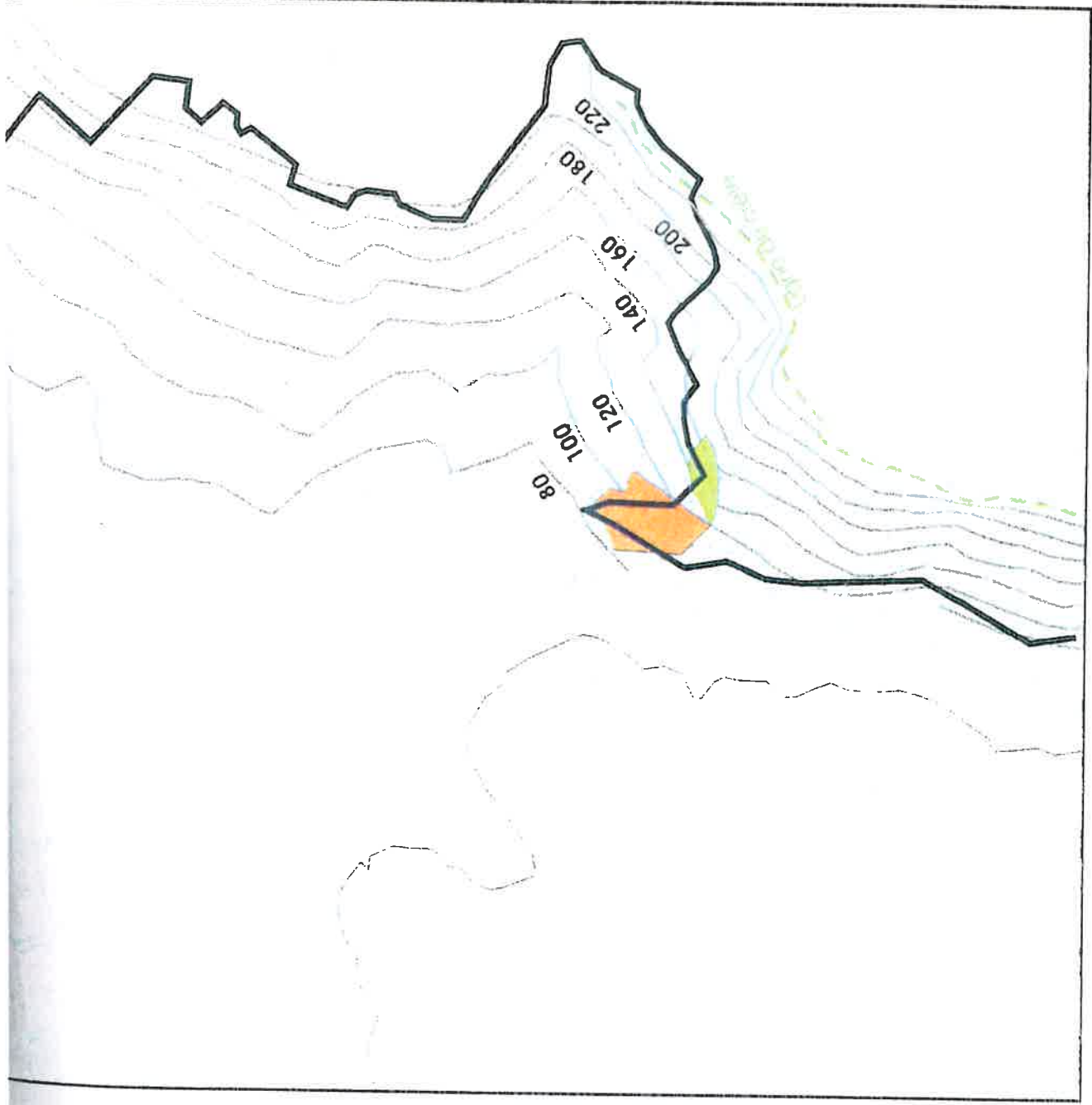


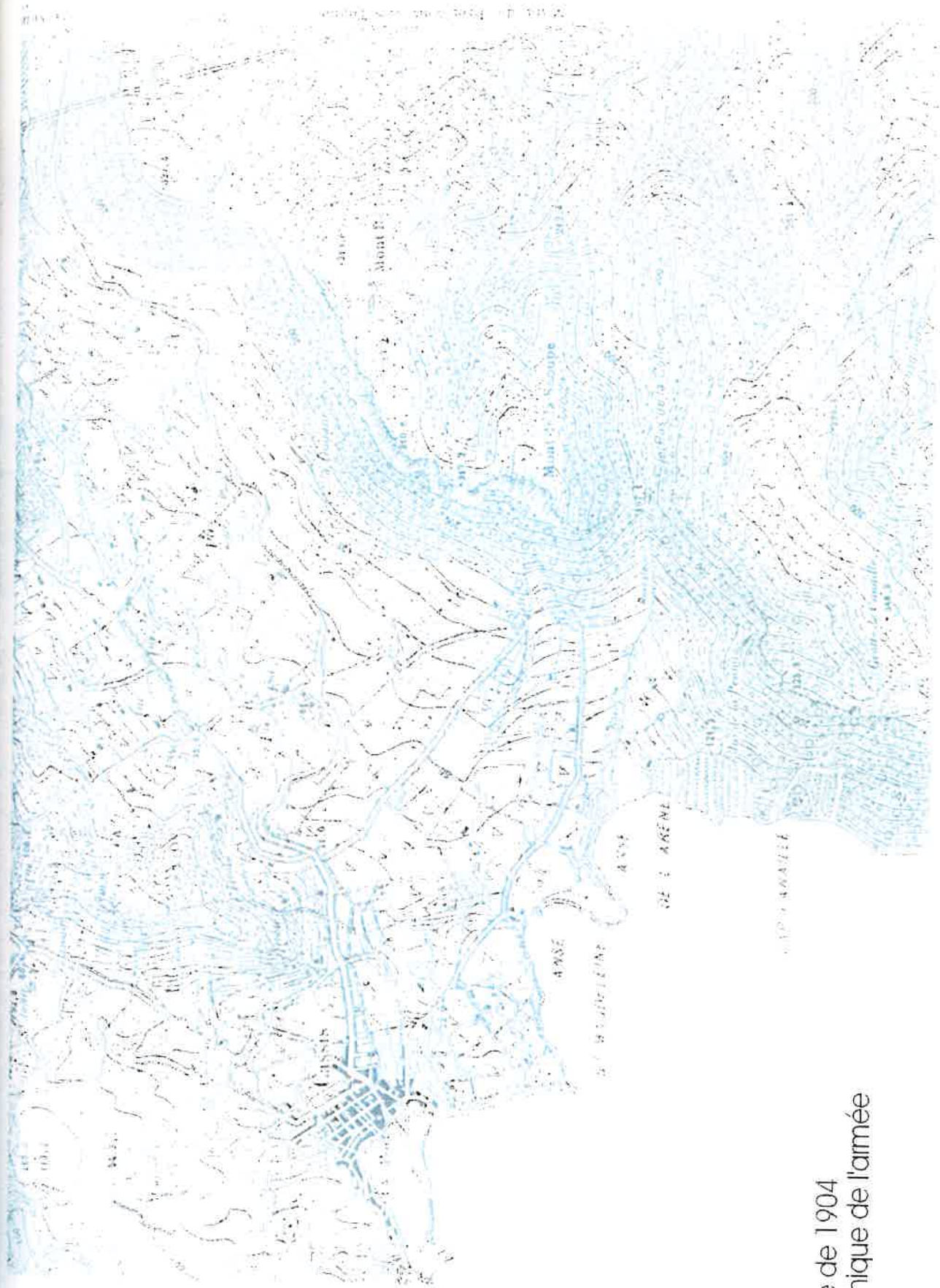
QUARTIER DU REVESTEL
LE PAS DE LA COLLE



SECTEUR JAS DE LA PENNE
ETUDE DU RELIEF

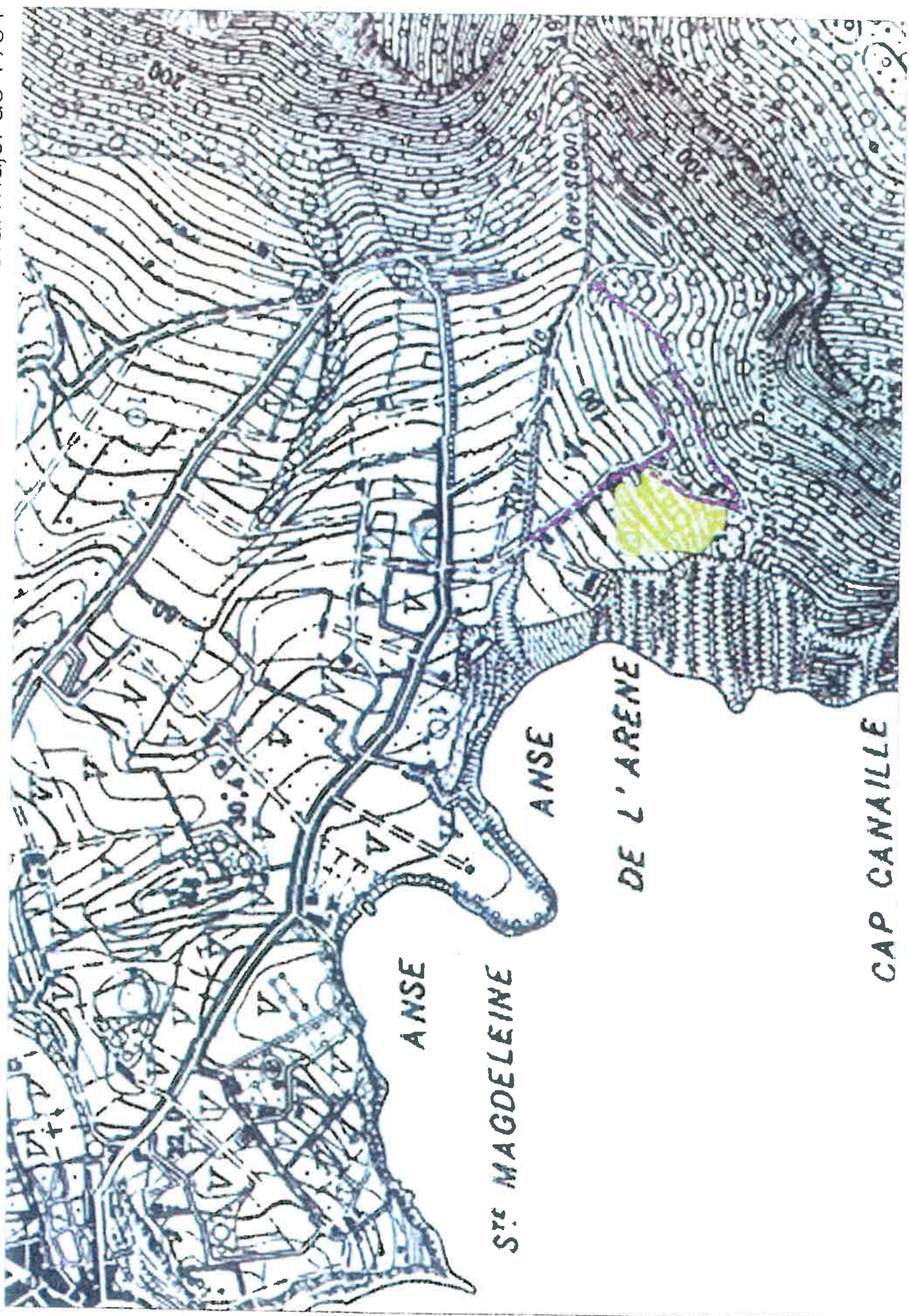
- Limite EBC
- Courbes de niveaux
- Ligne de crête
- Espace EBC enlevé
- Espace EBC gagné





Extrait de la carte de 1904
Service géographique de l'armée
source IGN

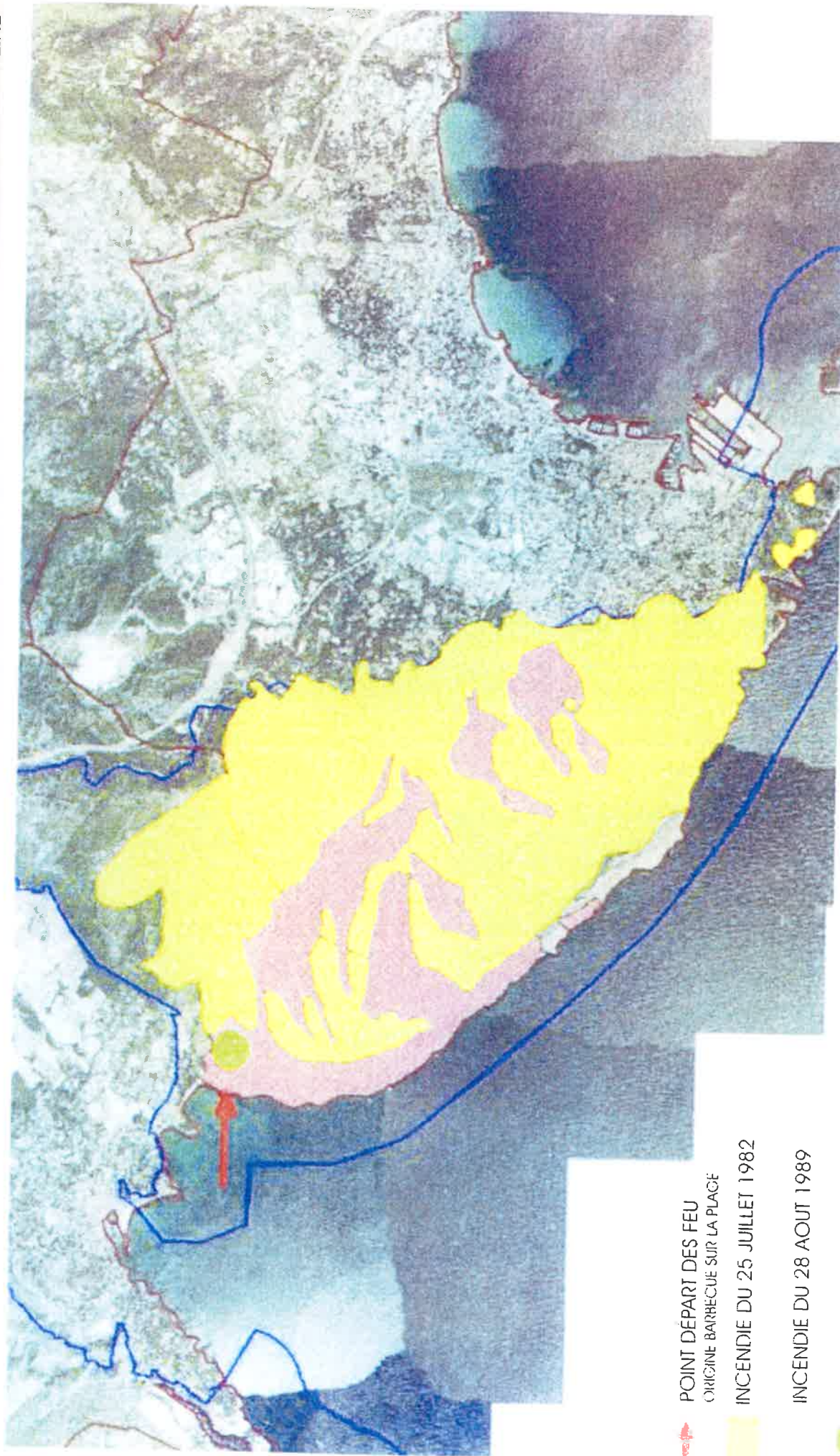
— — — — —
Sous bois effectifs classés



Proposition de déclassement des Espaces Boisés Classés
au Pas de la Colle, Fond IGN




DEPART ET PROPAGATION DES INCENDIES DEPUIS
LA PLAGE DE LA REINE



 POINT DÉPART DES FEU
ORIGINE BARRÈQUE SUR LA PLAGE

 INCENDIE DU 25 JUILLET 1982

 INCENDIE DU 28 AOUT 1989

 SITE DU PAS DE LA COLLE



ZONE DU DEPART
DES FEU



SECTEUR PAS DE LA COLLE
IMAGE DES PENTES EXPOSEES AU FEU
LA TOPOGRAPHIE DES LIEUX FAIT DE CE SIE EN PENTE EXPOSEE AU VENT D'EST UNE VERRIABLE SOURCE FLAMME

PAS DE LA COLLE APRES
L'INCENDIE DE 1989



Situation
depuis 1989



Développement
du feu

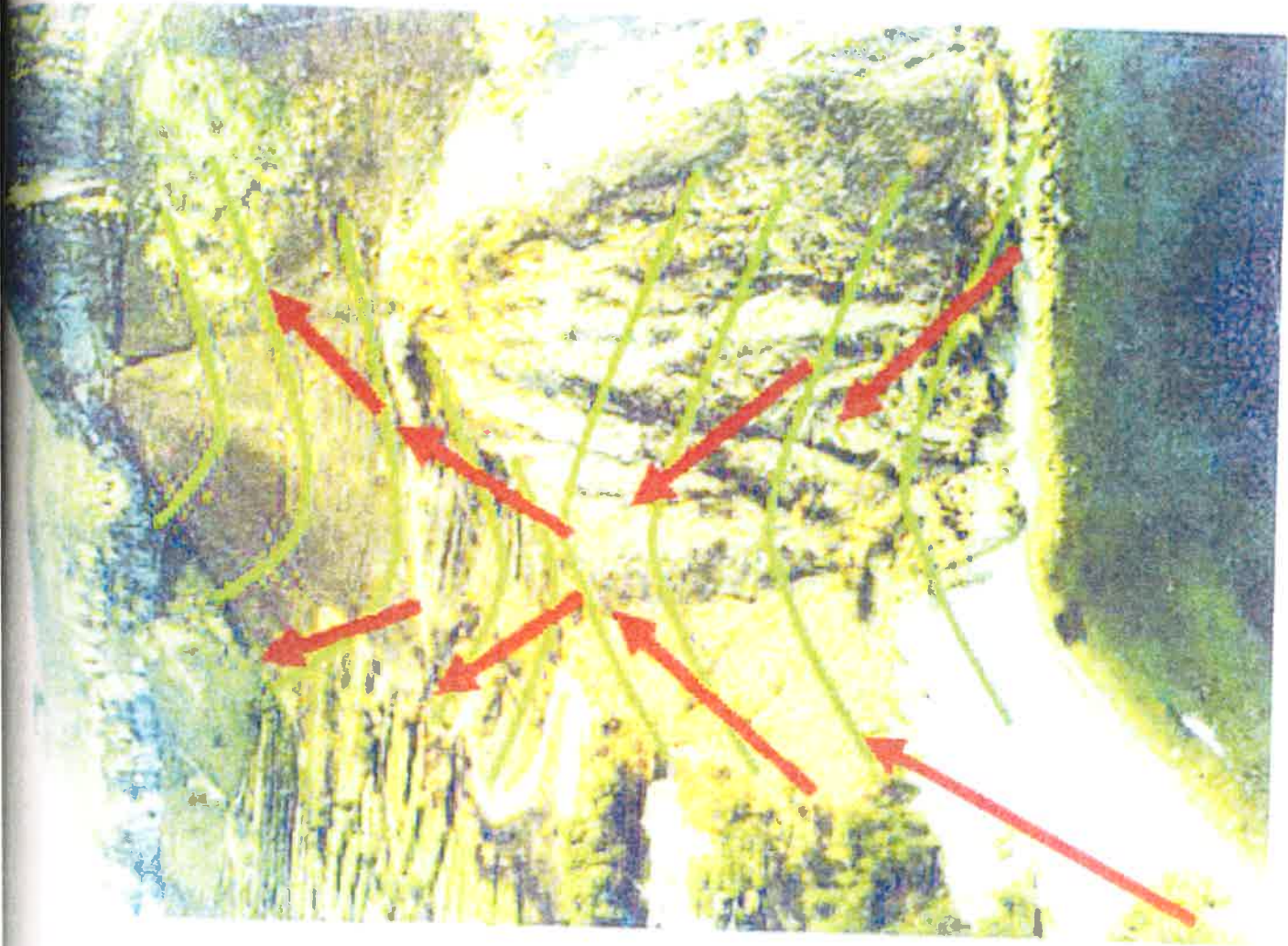


Aérologie

Relief



Direction du vent

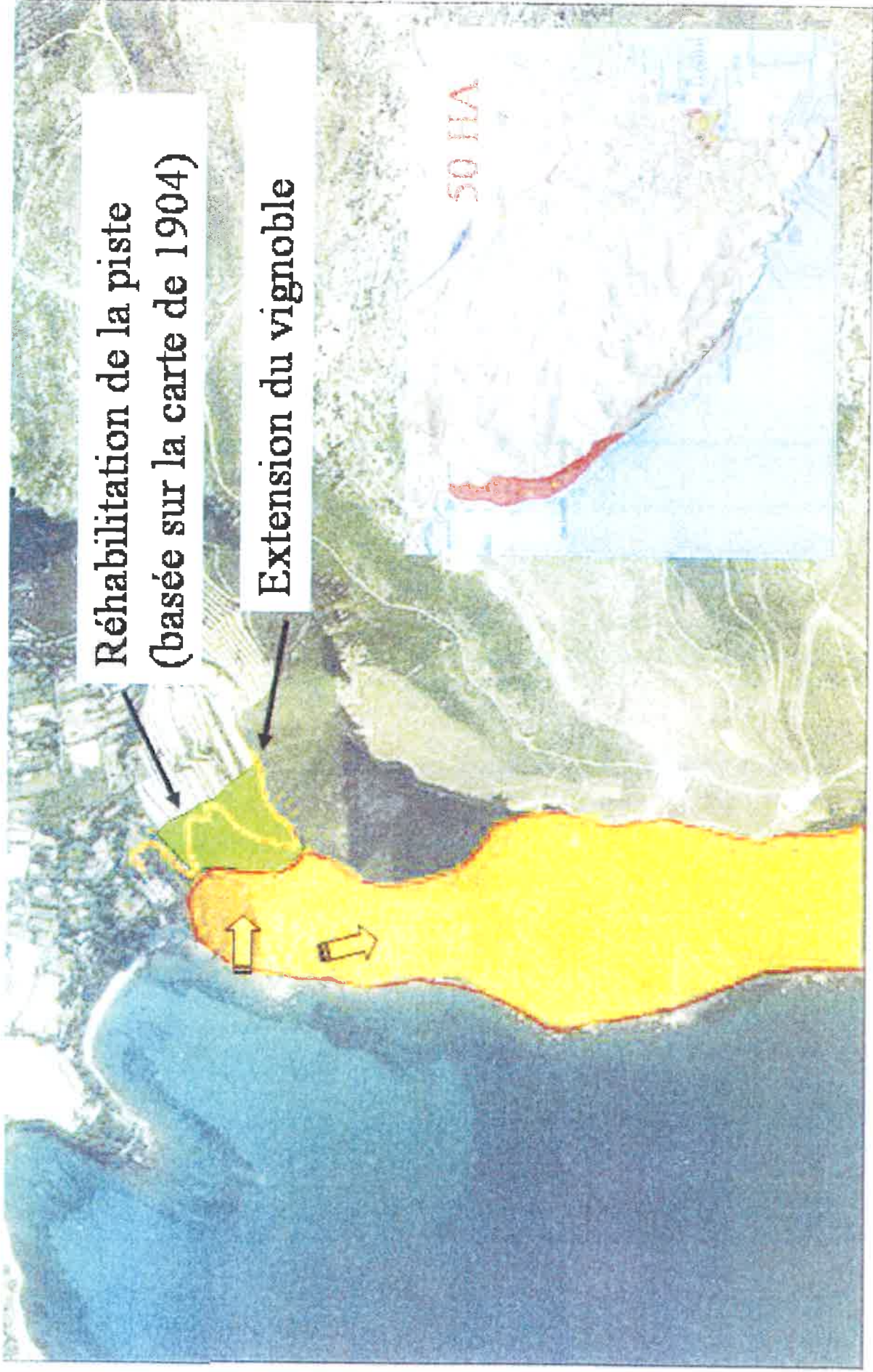


Incendie de 1989

— Limite du feu



Simulation d'un départ de feu de l'anse de l'après aménagement

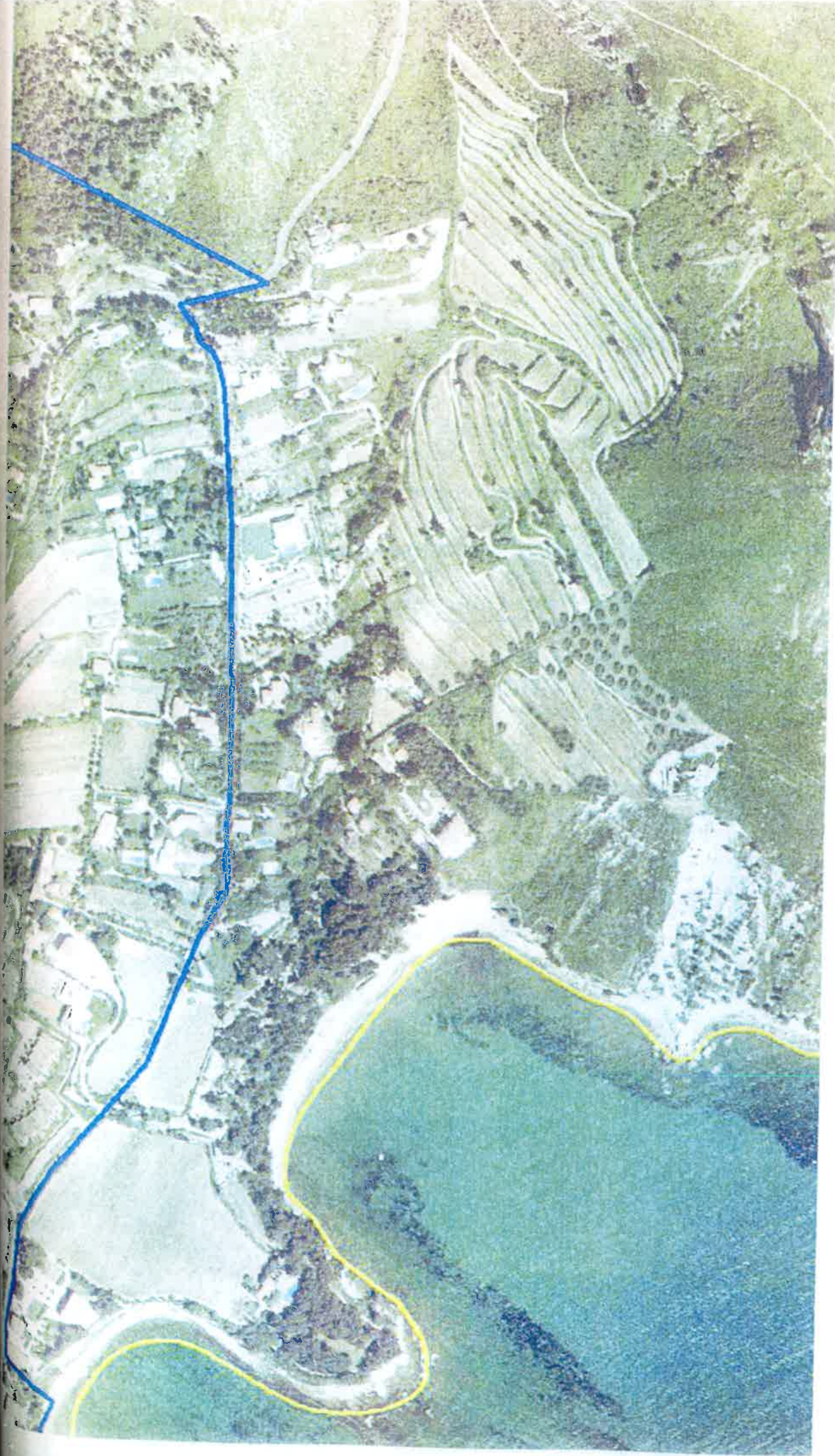


**Simulation d'un départ de feu de l'anse de l'arène : Etat actuel
évolution calquée sur le feu de 1982**





SECTEUR ACTUEL DU JAS DE LA PENNE



SIMULATION SECTEUR JAS DE LA PENNE





PAYSAGE ACTUEL

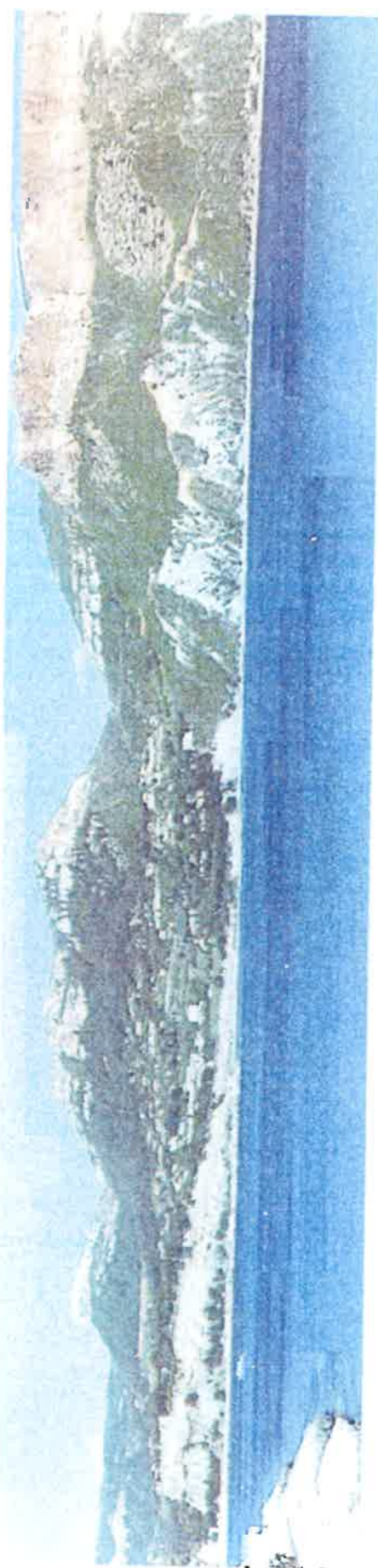


PAYSAGE FUTUR

VUE DEPUIS LA BAIE DE CASSIS



PAYSAGE ACTUEL



PAYSAGE FUTUR

CANAILLE
PAS DE LA
COLLE



PAYSAGE ACTUEL



PAYSAGE FUTUR



PAYSAGE ACTUEL



PAYSAGE FUTUR